

l'Ordonnance, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, à peine de confiscation de la marchandise, & de telle autre peine qu'il conviendra d'imposer.

A R T I C L E III.

*Contenant diverses Protestations de Princes
& Maisons particulières, portées à Aix-la-Chapelle, à l'égard du dernier Traité de Paix &c.*

I. **L**ES Puissances & Maisons particulières qui ont eu des prétentions à faire revivre au sujet du Traité de Paix général & définitif, qui se trouve rapporté en son entier dans notre Journal du mois dernier, l'ont fait par des Mémoires & des Protestations qui ont été distribuées en leur nom à *Aix-la-Chapelle*. Le Pape a renouvelé celle qui avoit été faite au Congrès de Cambrai, pour sauver les droits du Saint Siège sur les Duchés de *Parma* & de *Plaisance*. Nous avons rapporté au mois d'Octobre dernier la Protestation donnée par le fils aîné du Chevalier de *St. Georges*, laquelle n'ayant été envoyée aux Cours à qui on l'a adressée, qu'ensuite d'une autre Protestation du Chevalier de *St. Georges* lui-même, datée d'*Albano* le 17. Juin 1748; nous la devons également à nos Lecteurs. Elle porte en titre *Jacques R. Jacques &c. Roi d'Angleterre, d'Ecosse, de France & d'Irlande, Défenseur de la Foi &c.* Le dispositif en est conçu en ces termes.

« Notre titre à la Couronne Impériale de
la Grande-Bretagne étant fondé manifestement
sur la Constitution héréditaire & inaltérable
de cette Monarchie, & l'injustice criante avec
laquelle »